



APPT asbl
6, rue Charles VI
L-1327 Luxembourg

www.stopcorrupt.lu
info@stopcorrupt.lu

REVUE DE PRESSE

#5
(au 31 mai 2020)

Préparée par StopCorrupt

Disclaimer

Cette revue de presse est compilée par StopCorrupt. Les idées et opinions exprimées dans les articles cités sont fournies à titre d'information uniquement et ne représentent pas les idées et opinions de StopCorrupt, qui s'en distance formellement. La véracité et l'exactitude des documents repris ou cités dans cette revue de presse n'a pas été confirmée par StopCorrupt. Pour toutes questions concernant ce service, nous vous prions de bien vouloir contacter notre bureau par e-mail info@stopcorrupt.lu.

SOMMAIRE DE LA REVUE DE PRESSE DE MAI 2020

- Paperjam.lu : <https://paperjam.lu/article/combat-acces-aux-informations->

LE COMBAT POUR L'ACCES AUX INFORMATIONS CONTINUE

- Wort.lu : <https://www.wort.lu/fr/luxembourg/joanne-goebbels-etait-la-meilleure-candidate-5eb11c4fda2cc1784e35d148>

JEANNE GOEBBELS ETAIT LA MEILLEURE CANDIDATE

- Wort.lu <https://www.wort.lu/fr/sport/bientot-un-nouveau-gazon-au-stade-josy-barthel-5eb28d9fda2cc1784e35d288>

BIENTOT UN NOUVEAU GAZON AU STADE JOSY BARTHEL

- Wort.lu <https://www.wort.lu/fr/luxembourg/l-ethique-sur-la-route-du-deconfinement-5eb3b6edda2cc1784e35d379>

L'ETHIQUE SUR LA ROUTE DU DECONFINEMENT

- Paperjam.lu : <https://paperjam.lu/article/etienne-schneider-a-cree-sa-so>

ETIENNE SCHNEIDER A CREE SA SOCIETE ANONYME

- Paperjam.lu : <https://paperjam.lu/article/supervision-europeenne-anti-bl>

LA SUPERVISION EUROPEENNE ANTI-BLANCHIMENT SUR LES RAILS

- Wort.lu : <https://www.wort.lu/fr/economie/transparence-obligatoire-autour-du-projet-google-5ebbc589da2cc1784e35da03>

TRANSPARENCE OBLIGATOIRE AUTOUR DU PROJET GOOGLE

- Paperjam.lu : <https://paperjam.lu/article/code-deontologie-gouvernement->

LE CODE DE DEONTOLOGIE DU GOUVERNEMENT SERA AMELIORE

- RTL.lu : <https://www.rtl.lu/news/national/a/1519930.html>

FRO NO MÉIGLECHEM FAVORITISMUS BEIM PROJET "LUXEOSYS" ?

- Wort.lu : <https://www.wort.lu/fr/luxembourg/dei-lenk-bataille-contre-deux-contrats-militaires-5ebed167da2cc1784e35dd53>

DEI LENK BATAILLE CONTRE DEUX CONTRATS MILITAIRES

- Wort.lu : <https://www.wort.lu/fr/economie/etienne-schneider-vise-un-poste-chez-sistema-5ec39f38da2cc1784e35e152>

ETIENNE SCHNEIDER VISE UN POSTE CHEZ SISTEMA

- Wort.lu : <https://www.wort.lu/fr/luxembourg/sam-tanson-garde-temporairement-le-silence-5ecd093cda2cc1784e35e856>

SAM TANSON GARDE TEMPORAIREMENT LE SILENCE

- Wort.lu : <https://www.wort.lu/fr/luxembourg/etienne-schneider-devra-rendre-des-comptes-a-la-chambre-5eccda22da2cc1784e35e822>

ETIENNE SCHNEIDER DEVRA RENDRE DES COMPTES A LA CHAMBRE

- Paperjam.lu : <https://paperjam.lu/article/police-grand-ducale-perquisiti>

LA POLICE GRAND DUCALE PERQUISITIONNEE

- Wort.lu : <https://www.wort.lu/fr/economie/l-evasion-fiscale-point-faible-du-luxembourg-5ece2a95da2cc1784e35e943>

L'EVASION FISCALE, POINT FAIBLE DU LUXEMBOURG

- Paperjam.lu : <https://paperjam.lu/article/fichier-police-projet-loi-atte>

FICHER POLICE : UN PROJET DE LOI ATTENDU POUR FIN JUILLET

JOURNÉE MONDIALE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

Le combat pour l'accès aux informations continue



Depuis le début du confinement, chaque conférence de presse du gouvernement est retransmise en direct tandis qu'un journaliste relaie les questions posées par courriel par la presse. (Photo: SIP/Jean-Christophe Verhaegen)

La liberté de la presse n'est pas acquise au Luxembourg, a rappelé dimanche l'Association luxembourgeoise des journalistes professionnels.

« Aujourd'hui, plus que jamais peut-être, la liberté de la presse est une pierre angulaire des sociétés démocratiques, qui ne peuvent prospérer que si les citoyens ont accès à des informations fiables et peuvent faire des choix éclairés. Le journalisme contribue à détecter et à combattre la désinformation. » Cette déclaration du Haut Représentant de l'UE Josep Borrell, à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse, souligne l'acuité de la mission journalistique à l'heure de la crise du Covid-19.

Une mission difficile à mener partout dans le monde, y compris au Grand-Duché. « La liberté d'expression reste un droit à conquérir pour une grande partie du monde », souligne l'ALJP dans un communiqué publié dimanche. « Pour l'autre partie, c'est un droit à défendre jour après jour. » Car si les journalistes ne risquent pas la prison ou la mort au Grand-Duché, ils doivent batailler pour remplir leur mission d'information alors que la transparence n'est toujours pas de mise.

La politique d'information restrictive et centralisée du gouvernement lors de la crise sanitaire n'améliora certainement pas [le] classement [du Luxembourg en matière de liberté de la presse].

ALJP

« Malheureusement, il faut rappeler qu'au Luxembourg – malgré de nombreuses interventions de l'Association luxembourgeoise des journalistes professionnels et du Conseil de presse et malgré de nombreuses promesses de la part des ministres de tutelle en fonction depuis le projet de réforme de la loi sur la liberté d'expression dans les médias – les journalistes n'ont toujours pas le droit d'accès aux informations, contrairement à tant d'autres pays. »

Un écueil renforcé en temps de crise sanitaire puisque, au-delà des conditions particulières dans lesquelles les médias doivent exercer¹, il a fallu plusieurs semaines de pression, relayée par l'opposition à la Chambre des députés, pour que le gouvernement consente à dévoiler la composition des taskforces constituées afin de le conseiller.

«La politique d'information restrictive et centralisée du gouvernement lors de la crise sanitaire n'améliora certainement pas [le] classement» du Luxembourg dans l'indice mondial de la liberté de la presse – 17^e actuellement, «loin derrière des pays comme la Norvège, la Suède, les Pays-Bas, la Finlande, la Suisse, la Jamaïque, la Belgique, la Nouvelle-Zélande, le Danemark, le Costa Rica, l'Autriche, l'Estonie, l'Islande, le Portugal, l'Allemagne, l'Irlande et juste avant le Canada, l'Australie, l'Uruguay, le Suriname, le Samoa ou encore le Ghana».

Hasard du calendrier ou pas, le gouvernement a indiqué dimanche une nouvelle organisation pour ses conférences de presse qui se tiennent actuellement uniquement de manière digitale avec transmission des questions par courriel – ce qui peut empêcher un journaliste d'insister sur une question. Dès cette semaine, la présence physique des journalistes sera de nouveau possible aux conférences de presse, qui se tiendront dès lors dans la salle de conférence de presse du Centre européen de congrès au Kirchberg afin de pouvoir respecter une distance de deux mètres entre chaque participant.

¹ <https://paperjam.lu/article/medias-s-adaptent-en-direct-a->

«Joanne Goebbels était la meilleure candidate»

Alors que la nomination de Joanne Goebbels comme nouvelle directrice de la Bibliothèque nationale (BnL) fait l'objet d'un recours en justice, Sam Tanson (Déi Gréng), la ministre de la Culture défend ce choix validé en Conseil de gouvernement le 24 avril dernier.

Rarement une nomination aura suscité pareil vent de contestation au Luxembourg. Alors qu'elle n'est censée entrer en fonction que le 3 juillet comme nouvelle directrice de la BnL, **Joanne Goebbels** a d'emblée essuyé les critiques de l'Association des bibliothécaires, archivistes et documentalistes du Luxembourg (Albad). Mieux - ou pire, c'est selon -, ce choix fait depuis la semaine dernière l'objet d'un recours en justice² acté par Thierry Hirsch, le finaliste malheureux dans la course au remplacement de Monique Kieffer³.

Pour **Sam Tanson (Déi Gréng)**, c'en est trop. La ministre de la Culture monte à la barre et défend le choix validé en Conseil de gouvernement, fin avril. « Il n'existe pas qu'un seul cursus pour devenir directeur d'une bibliothèque nationale », affirme la ministre en réponse directe à la critique formulée par l'Albad qui reproche à Joanne Goebbels de ne pas posséder de diplôme en bibliothéconomie.

Sam Tanson déclare s'être inspirée de l'exemple « de bibliothèques nationales à l'étranger » où « les candidats ont des profils très différents ». Et la ministre écolo de détailler leurs cursus aussi bien en informatique que dans des études classiques comme la philosophie, le droit ou la littérature.

En sa qualité de directrice adjointe de l'Athénée de Luxembourg, l'enseignante de 38 ans « répond parfaitement à la mission d'éducation et de recherche de la BnL », qui selon Sam Tanson, « est aussi un lieu de coexistence et de contact social et a un rôle à jouer en tant qu'acteur social et éducatif ». Et, ajoute la ministre de la Culture, comme la bibliothèque « est une grande institution avec une centaine de personnes », il est important d'avoir « une personne qui occupe déjà une fonction dirigeante » avec la capacité « de mener toute une équipe et de développer une vision commune. »

Sam Tanson en conclut que c'est justement « au vu des différents défis qui se posent à la BnL, que le choix s'est porté sur Joanne Goebbels », qualifiée au passage de « meilleure candidate ». Pour la ministre de la Culture, la candidate choisie « répond à toutes les exigences pour remplir les différentes missions de la Bibliothèque nationale », institution culturelle de l'État et acteur important de la vie culturelle au Luxembourg.

Joanne Goebbels est âgée de 38 ans. Détentrice d'une maîtrise en lettres modernes et d'un diplôme d'études approfondies en littérature comparée, cette enseignante est l'actuelle **directrice adjointe de l'Athénée de Luxembourg**. Elle occupe également la fonction de coordinatrice du International Baccalaureate Diploma Programme et des classes internationales.

Membre du LSAP, Joanne Goebbels est **vice-présidente des socialistes de la capitale**. Elle est aussi la **filles de Robert Goebbels**, figure politique luxembourgeoise bien connue, qui fut député européen de 1999 à 2014.

Après sept mois de suspense, elle doit entrer en fonction **le 3 juillet**, date à laquelle elle succédera officiellement à Monique Kieffer, l'actuelle patronne de la BnL, en poste depuis 21 ans.

² <https://www.wort.lu/fr/luxembourg/a-peine-nommee-joanne-goebbels-dans-la-tourmente-5eaa8b48da2cc1784e35cc14>

³ <https://www.wort.lu/fr/luxembourg/deja-plus-de-75-000-visiteurs-a-la-bnl-5e0a0385da2cc1784e353088>

De son côté, Joanne Goebbels, « très occupée en ce moment par la rentrée des classes », ne « souhaite pas, à ce stade, commenter les discussions autour de (ma) nomination ». Elle préfère « d'abord rencontrer les collaborateurs de la BnL et faire (mon) entrée en fonction le 3 juillet » avant d'accorder la moindre interview.

Bientôt un nouveau gazon au stade Josy Barthel

La saga de la pelouse du stade national connaît un nouvel épisode en pleine crise du coronavirus. Alors que la pratique du football et du rugby reste formellement interdite, la pose d'un revêtement tout neuf est imminente à la route d'Arlon.

(JFC, avec kev) - Pour autant qu'ils puissent un jour en profiter, les footballeurs et rugbymen luxembourgeois s'ébroueront dès la fin de l'été sur une toute nouvelle pelouse naturelle au stade Josy Barthel. Les travaux d'enlèvement des rubans de gazon roulé posés en catastrophe en novembre⁴ dernier ont en effet débuté ce mercredi. Cette opération sera suivie d'un ponçage avant que le nouveau gazon ne puisse être semé. Selon les experts, le terrain flambant neuf devrait être prêt à l'emploi d'ici deux à trois mois.

Ce nouvel épisode intervient en pleine crise du coronavirus. Le déconfinement⁵ n'en est encore qu'à ses balbutiements, alors que toutes les manifestations de sports collectifs ont été annulées jusqu'au 31 juillet⁶. Programmée au stade Josy Barthel le 24 mai, la 96e finale de la Coupe de football n'aura pas lieu, pas plus que le match de rugby Luxembourg - Hongrie, prévu quant à lui le 9 mai. Le prochain événement officiel actuellement programmé dans l'enceinte de la route d'Arlon est la rencontre de football Luxembourg - Monténégro le 8 septembre dans le cadre de la Ligue des Nations⁷. De quoi laisser suffisamment de temps pour l'entretien du nouveau revêtement naturel.

Pour rappel, la pose d'un nouveau gazon au pied levé fin novembre avait coûté 250.000 euros pour une durée de vie estimée à environ six mois⁸. Cet épisode avait été à l'origine d'un conflit⁹ entre le club de Dudelange, qui avait pris les frais à sa charge, et la Fédération (FLF) qui ne lui avait apporté aucun soutien financier.

Reste à présent à voir quand le stade de Kockelscheuer, nouvel écrin des sélections de football et de rugby, sera utilisable. Sans cesse repoussée pour cause de dépassement budgétaire¹⁰, son ouverture officielle est aujourd'hui envisagée pour le printemps 2021¹¹ suite à l'arrêt complet des chantiers en mars et avril, alors qu'elle devait théoriquement se faire cet automne.

« Pour l'instant, nous ne pouvons pas dire avec certitude quand le stade ouvrira. Nous avons espéré en octobre ou en novembre 2020. Nous partons maintenant sur le printemps 2021 - mais c'est une date que nous donnons avec la plus grande prudence », déclarait **Simone Beissel**, l'échevine (DP) aux Infrastructures et Nouvelles constructions à la Ville de Luxembourg le 21 avril, au lendemain de la reprise des travaux¹².

⁴ <https://www.wort.lu/fr/sport/le-stade-josy-barthel-retrouve-des-couleurs-5ddd736bda2cc1784e350a91>

⁵ <https://www.wort.lu/fr/luxembourg/le-11-mai-le-confinement-s-allege-un-peu-plus-5eb04654da2cc1784e35d0c7>

⁶ <https://www.wort.lu/fr/luxembourg/stades-gymnases-et-piscines-fermes-jusqu-au-31-juillet-5ea19646da2cc1784e35c41a>

⁷ <https://www.wort.lu/fr/sport/montenegro-chypre-et-azerbaïdjan-au-menu-des-rouds-leiwen-5e5cfbcdbda2cc1784e357624>

⁸ <https://www.wort.lu/fr/sport/pelouse-detrempee-et-reve-de-qualification-5ddea9e4da2cc1784e350bfb>

⁹ <https://www.wort.lu/fr/sport/friture-sur-la-ligne-entre-le-f91-dudelange-et-la-flf-5e6204dca2cc1784e357b04>

¹⁰ <https://www.wort.lu/fr/luxembourg/le-nouveau-stade-joue-encore-les-prolongations-5e0dbf20da2cc1784e3532d1>

¹¹ <https://www.wort.lu/fr/sport/bientot-un-nouveau-gazon-au-stade-josy-barthel-5eb28d9fda2cc1784e35d288>

¹² <https://www.wort.lu/fr/luxembourg/le-deconfinement-demarre-en-douceur-5e9d8aeeda2cc1784e35c05f>

L'éthique sur la route du déconfinement

Le gouvernement a invité Erny Gillen dans le groupe chargé de réfléchir à la sortie de crise covid-19. A charge pour lui d'éclairer les décideurs au-delà des questions médicales, sociales ou financières.

En finir avec ce virus. Veiller à ce que l'économie ne flanche pas¹³. Être réactif pour que les individus ne perdent pas tout. Surveiller les comptes de la nation. Prendre des mesures aussi inédites que cette crise¹⁴. Respecter la voix des parlementaires. Pas simple de diriger un pays actuellement. Ce que l'éthique vient faire dans tout ça? « Elle tient le même rôle qu'un phare pour les marins. Elle guide, rien de plus ». C'est ainsi qu'Erny Gillen perçoit sa fonction au sein du comité de suivi de déconfinement¹⁵ auquel le gouvernement de Xavier Bettel l'a invité.

Autour de lui, des représentants de la Chambre de commerce, Chambre des salariés, des Jeunes artisans, l'Ombudsman, des psychologues aussi. « Et moi, l'éthicien, qui viens là pour glisser quelques notions morales. » Pas si futile, même dans un temps où les esprits se concentrent plus sur la santé et les finances. Pour Erny Gillen, « c'est en effet dans les périodes de tâtonnements, de doutes, qu'il faut se retourner vers les fondamentaux de la morale. Cela permet d'asseoir les décisions et leur argumentation sur ce qui fait le socle commun de notre société. »

A la table du comité de suivi

Erny Gillen est entouré de sept autres membres dans le comité de suivi de déconfinement mis en place voilà trois semaines. Il s'agit de **Nora Back**, présidente de la Chambre des salariés; **Alexa Ballmann**, présidente de Jonk Handwierk; **Luc Frieden**, président de la Chambre de commerce; **Claudia Monti**, médiateur; **Gilbert Pregno**, président de la commission nationale des Droits de l'Homme; **René Schlechter**, président du Ombuds-Comité fir d'Rechter vum Kand et **Claus Vögele**, professeur de psychologie de la santé à l'UNI.

Ainsi quand d'autres débattront des règles à respecter dans les usines, des aides à prescrire à tel secteur, des priorités à donner aux soignants, l'éthicien devra rappeler les bornes à ne pas dépasser. Des exemples ? « Quand on restreint trop le droit de contact avec les résidents de maisons de soins ou de santé, il faut que quelqu'un rappelle que ces homes ne peuvent se transformer en prisons. » Idem quand l'État demande à ses concitoyens de rester à la maison, de ne pas se réunir, c'est une privation de liberté qu'il convient de modérer. Quand un état d'urgence est décrété et que la Chambre n'a plus forcément la main sur les lois, là encore l'éthique est là pour rappeler « les bons usages ».

Au cours des visioconférences du comité de suivi, Erny Guillen apporte donc cette sagesse que l'urgence peut faire oublier à l'approche du déconfinement général. « La loi va gérer l'extrême, l'interdit. L'éthique, elle, rappelle les responsabilités et les libertés de chacun. » Pour les jours à venir, l'éthicien va donc veiller -notamment- à ce que des discriminations ne soient pas faites quand les détails du déconfinement seront

¹³ <https://www.wort.lu/fr/economie/l-activite-a-chute-de-25-au-pic-de-la-crise-5eb138e0da2cc1784e35d167>

¹⁴ <https://www.wort.lu/fr/luxembourg/la-crise-est-loin-d-etre-terminee-5e99dd38da2cc1784e35bda2>

¹⁵ <https://www.wort.lu/fr/economie/la-voix-des-jeunes-artisans-au-milieu-du-deconfinement-5e9880e0da2cc1784e35bc52>

proposés. Discrimination à l'âge, à l'origine sociale ou géographique. Que le respect des libertés des salariés, des parents, des employeurs à agir soit parfaitement encadré.

Un vaste champ d'action

Ainsi, la puissance publique peut estimer que les tests de dépistage au covid-19 sont une mesure primordiale ; que le masque constitue une protection utile ; mais comment les imposer ou plutôt en faire accepter l'usage ? Comment sécuriser les données collectées ? Il faut également veiller à ce que le politique, dans l'urgence d'agir, ne dédaigne pas le rôle du Parlement. Un rappel de l'éthique permet ainsi de refixer l'échelle des valeurs communes. « Croyons-nous au respect des libertés individuelles ? Respectons-nous la santé des travailleurs comme celle des écoliers¹⁶ quand on leur fait reprendre le travail ? Voulons-nous un pays basé sur l'échange de points de vue ou l'autorité ? Voilà ce à quoi je dois répondre dans ce comité de suivi. »

A charge maintenant aux partenaires rassemblés dans ce groupe comme au gouvernement d'entendre cette petite voix. Mais Erny Gillen ne doute pas qu'il aura l'oreille des participants et des dirigeants. « Mine de rien, constate l'ancien vicaire général¹⁷, voilà maintenant au moins deux décennies que le Luxembourg a compris combien l'éthique pouvait être une base dans ses réflexions pour l'avenir comme pour son quotidien. » Ainsi d'autres comités d'éthiques sont-ils déjà en place aussi bien pour encadrer la pratique médicale, le rôle des ministres¹⁸ ou la recherche spatiale¹⁹, c'est dire si les champs d'action sont vastes.

¹⁶ <https://www.wort.lu/fr/luxembourg/tout-cela-pour-16-jours-de-classe-5eb160c2da2cc1784e35d196>

¹⁷ <https://www.wort.lu/fr/luxembourg/changement-de-vicaire-general-a-l-archeveche-erny-gillen-s-en-va-leo-wagener-le-remplace-54e46daa0c88b46a8ce53c0a>

¹⁸ <https://www.wort.lu/fr/luxembourg/le-comite-d-ethique-classe-l-affaire-cahen-5defb2bcda2cc1784e351c0c>

¹⁹ <https://www.wort.lu/fr/luxembourg/l-ethique-nouvelle-carte-maitresse-du-secteur-spatial-5e55598fda2cc1784e356ef6>

RECONVERSION

Étienne Schneider a créé sa société anonyme



L'ancien vice-Premier ministre peut mettre le cap sur le conseil d'administration d'ArcelorMittal Luxembourg en toute tranquillité. (Photo: Maison Moderne/Archives)

L'ancien vice-Premier ministre et ministre de l'Économie n'a pas perdu de temps : à peine le comité d'éthique avait-il rendu un avis concernant ses futures activités que celui-ci créait la SA Beta Aquarii. Pour le trio de sages, contrôler les activités d'un ancien ministre est tout simplement impossible.

Le futur de l'ancien vice-Premier ministre LSAP Étienne Schneider, qui a quitté ses fonctions le 4 février dernier, se dessine de manière plus précise. En effet, la voie semble maintenant dégagée en sa faveur pour intégrer le conseil d'administration d'ArcelorMittal²⁰, alors qu'il était – et reste sans doute – un candidat à la direction de l'ESA²¹.

Depuis 2014, les membres du gouvernement sont tenus de respecter un code de déontologie²², soumis à la surveillance d'un comité d'éthique. Revu en 2018²³, il recense une série d'articles concernant les ministres qui ont quitté leur mandat. Ceux-ci doivent respecter une série de mesures pour éviter tout conflit entre leurs anciennes et leurs nouvelles attributions. Si ce n'est pas une obligation, il est « conseillé » d'avertir le Premier ministre, durant les deux ans qui suivent la fin de leur mandat²⁴, quant aux nouvelles fonctions qu'ils pourraient occuper. À son tour, le Premier ministre peut demander un avis, non contraignant, au comité d'éthique afin de savoir si le code de déontologie est bien respecté.

Comme il l'avait annoncé, Étienne Schneider n'a pas cherché à éviter ces étapes. Dans deux lettres datées du 5 mars et du 8 avril 2020, il a donc averti Xavier Bettel (DP) de la possibilité pour lui de rejoindre le CA

²⁰ <https://paperjam.lu/article/etienne-schneider-partirait-en>

²¹ <https://paperjam.lu/article/schneider-interesse-par-esa-po>

²² <https://paperjam.lu/article/news-un-comite-dethique-pour-le-gouvernement>

²³ <https://paperjam.lu/article/news-toilettage-du-code-de-bonne-conduite-du-gouvernement>

²⁴ <https://paperjam.lu/article/etienne-schneider-ne-sera-plus>

du sidérurgiste et de son ambition de créer une société anonyme. Logiquement, le Premier ministre a demandé l'avis du comité d'éthique, qui l'a rendu le 22 avril²⁵.

Un article 11 inopérant

Il est intéressant à plusieurs égards. Tout d'abord, en ce qui concerne sa nomination au CA d'ArcelorMittal Luxembourg, les trois sages – Colette Flesch, Marie-Josée Jacobs et Aloyse Weirich – constatent qu'en son temps, le ministre Jeannot Krecké avait été nommé dans une fonction identique... alors qu'il était toujours ministre. Ensuite, le trio révèle que le conseil de gouvernement a marqué son accord de principe à cette nomination dès le 20 janvier 2020, soit avant le départ effectif d'Étienne Schneider.

Enfin, le comité ébranle aussi sérieusement le code déontologie. S'il estime que l'article 12 pourra être facilement contrôlé (il prévoit qu'un ancien membre du gouvernement ne peut faire de lobbying pour son nouvel employeur auprès des ministres ou des membres de son ancien département, ndlr), cela ne sera pas possible pour l'article 11.

Cet article 11 prévoit que : « Pendant les deux ans qui suivent la fin de leur mandat, il est interdit aux anciens membres du gouvernement d'utiliser ou de divulguer des informations non accessibles au public obtenues lors de leur fonction ou de donner à leurs clients, leur entreprise, leurs associés en affaires ou leur employeur des conseils fondés sur ces informations et d'en tirer ainsi un avantage. » Le comité d'éthique indique que : « D'une part, il faut se demander comment un ancien membre du gouvernement pourra, pendant une période de deux ans, distinguer les informations obtenues en sa qualité de ministre qui ne sont pas accessibles au public de celles obtenues dans la même fonction qui sont entre-temps devenues accessibles au public. D'autre part, le respect des obligations définies à l'article 11 s'avère incontrôlable puisque les actes posés par l'intéressé dans le cadre de ses activités professionnelles dans le secteur privé ne sont, en règle générale, pas publics et, partant, ne sont pas identifiables. Ainsi, ils ne se prêtent pas à une analyse ex post par rapport aux exigences de l'article précité. »

Le comité d'éthique plaide pour une période de carence de deux ans

Vidé de sa substance, cet article devrait être réécrit. Le comité d'éthique suggère même une période de carence de deux ans empêchant qu'« un ancien ministre n'exerce dans le secteur privé des activités professionnelles dans un domaine qu'il dirigeait et surveillait en vertu de ses fonctions ministérielles ». Ce qui « aurait le mérite d'être clair et univoque et mettrait tout ancien membre du gouvernement devant une obligation prévisible dont le respect ne poserait aucune difficulté ».

En attendant, « le comité constate qu'il n'est pas possible d'analyser en détail ni d'examiner ex post les activités exercées par Monsieur Étienne Schneider tant dans le cadre de la société anonyme qu'il entend créer qu'au sein du conseil d'administration d'ArcelorMittal SA pendant les deux ans qui suivent sa démission du gouvernement en février 2020 ». Aucun contrôle n'étant possible, il n'est pas imaginable d'empêcher Étienne Schneider de concrétiser ses ambitions.

Le dernier feu étant passé au vert, il a fait enregistrer le 30 avril la SA Beta Aquarii (du nom de l'étoile la plus brillante de la constellation du verseau, le signe astrologique d'Étienne Schneider, ndlr). Il est le seul actionnaire de la société, domiciliée boulevard de la Pétrusse à Luxembourg.

²⁵ <https://gouvernement.lu/dam-assets/systeme-politique/gouvernement/rb-code-deontologie/Avis-du-comite-d-ethique-24042020-.pdf>

CRIMINALITÉ FINANCIÈRE

La supervision européenne de l'anti-blanchiment sur les rails



Valdis Dombrovskis, commissaire européen en charge de la stabilité financière, a présenté jeudi 7 mai les contours de son plan d'action en matière de lutte anti-blanchiment. (Photo: Commission européenne)

La Commission européenne a présenté un plan d'action en matière de lutte anti-blanchiment. Le cadre d'une autorité européenne de supervision de la lutte anti-blanchiment sera détaillé dès 2021.

Le renforcement de la lutte contre la criminalité financière faisait partie de la lettre de mission adressée par Ursula von der Leyen²⁶, présidente de la Commission européenne, à Valdis Dombrovskis, commissaire européen en charge de la stabilité financière, des services financiers et de l'union des marchés de capitaux.

Celui-ci a présenté jeudi 7 mai les contours de son plan d'action en la matière²⁷.

« L'objectif de cette nouvelle approche globale est de combler les lacunes restantes et de supprimer les maillons faibles des règles de l'Union européenne (UE) », a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse²⁸.

Le commissaire européen a précisé qu'il s'engageait à mettre en œuvre toutes ces actions « rapidement et de manière cohérente » au cours des 12 prochains mois. « Nous renforçons également le rôle mondial de l'UE en ce qui concerne l'élaboration de normes internationales de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme », ajoute-t-il.

La Commission européenne annoncera, entre autres, un ensemble de règles plus harmonisées au cours du premier trimestre 2021. « Si les règles actuelles de l'UE sont ambitieuses et efficaces, les États membres ont tendance à les appliquer de manières très diverses. Les interprétations divergentes des règles entraînent donc des lacunes dans notre système, qui peuvent être exploitées par les criminels », explique Valdis Dombrovskis.

²⁶ <https://paperjam.lu/article/cinq-missions-dombrovskis-a-co>

²⁷ https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/ip_20_800

²⁸ <https://audiovisual.ec.europa.eu/en/video/I-190488?lg=OR>

Superviseur européen

Toujours au cours du premier trimestre 2021, la Commission proposera de mettre en place un superviseur au niveau de l'UE, ainsi qu'un mécanisme permettant de mieux coordonner et soutenir les travaux des cellules nationales de renseignement financier.

Un projet que plusieurs États membres appelaient de leurs vœux depuis l'an dernier, suite aux différents scandales de blanchiment, comme celui de Danske Bank.

Selon le projet consulté par Reuters²⁹, encore sujet à modifications, cet organe de surveillance commun serait chargé d'effectuer des inspections dans les banques et serait éventuellement habilité à imposer des sanctions et à identifier les transactions suspectes. Il pourrait comprendre une cellule de renseignement financier, chargée d'identifier « les transactions internationales suspectes et d'analyser les cas transfrontaliers de criminalité financière ».

Au final, la coopération s'en trouvera aussi facilitée et renforcée avec le Gafi, lequel viendra par ailleurs analyser la situation du Luxembourg en 2021³⁰.

La Commission a lancé le 7 mai une consultation publique sur ce plan d'action, ouverte jusqu'au 29 juillet.

²⁹ <https://www.reuters.com/article/us-eu-moneylaunders-blacklist/eu-to-beef-up-scrutiny-of-money-laundering-risks-adds-panama-to-list-idUSKBN22H1ZA>

³⁰ <https://paperjam.lu/article/rapport-evaluation-gafi-report>

Transparence obligatoire autour du projet Google

La Commission d'accès aux documents a tranché. Le gouvernement et la commune de Bissen disposent d'un mois pour dévoiler les contours de l'accord signé avec le géant américain, notamment en ce qui concerne le devenir des terrains en cas d'abandon du projet de data center.

(DH) - Opposé au projet³¹ Google à Bissen, le Mouvement écologique (Meco) vient de remporter une première bataille. En effet, la Commission d'accès aux documents vient de donner raison à l'association de protection de l'environnement qui, comme le parti chrétien-social, demandait aux autorités à prendre connaissance des termes du « Memorandum of Understanding »³². Cet accord signé par le gouvernement, la multinationale américaine du numérique et la commune de Bissen décide notamment du sort des terrains en cas d'abandon du projet.

En octobre dernier, et en vertu du droit d'accès aux documents administratifs, le Meco avait sollicité la communication du document afin de connaître la teneur des engagements pris par les différentes parties prenantes au projet de data center. En réponse, le ministère de l'Économie avait alors répondu que « ce document était d'une nature confidentielle, ne permettant pas sa communication ». De leur côté, les élus de Bissen se retranchaient derrière le fait que le document n'était pas soumis à une obligation de publication, puisqu'antérieur à l'entrée en vigueur de la loi de 2018.

Ces arguments n'ont pas été retenus par les membres de la Commission d'accès aux documents. A l'unanimité, ils ont décidé, le 4 mai, que l'accord en question « est bien un document communicable », selon le Meco.

Pour rappel, toujours à l'automne dernier, le Meco avait déjà déposé un recours devant le tribunal administratif contre la décision du ministère de l'Intérieur d'approuver le reclassement par la commune de Bissen du terrain appelé à accueillir le data center.

Un autre usage possible

Les écologistes, tout comme une partie de la population, estiment que l'évaluation de l'impact sur l'environnement³³ était insuffisante et que la question de l'alimentation en eau, nécessaire pour refroidir le data center, restait en suspens. Elle soulignait en outre que le projet « ne correspondait pas à la vision d'un Luxembourg misant sur des secteurs d'activité durables ».

Le projet de Google continue ainsi de faire couler de l'encre. Il avait aussi provoqué l'éclatement de la majorité CSV³⁴ au conseil communal et la démission du bourgmestre³⁵ Jos Schummer. Si le data center ne voyait finalement pas le jour, le gouvernement s'est engagé à utiliser la surface du « Busbiérg » comme zone d'activité³⁶ économique.

³¹ <https://www.wort.lu/fr/economie/le-mouvement-ecologique-critique-le-projet-d-implantation-de-google-5e5c4716da2cc1784e33d573>

³² <https://www.wort.lu/fr/luxembourg/google-a-la-rencontre-des-citoyens-de-bissen-5dca5739da2cc1784e34f8e7>

³³ <https://www.wort.lu/fr/luxembourg/le-data-center-de-google-suscite-bien-des-interrogations-5dd79a10da2cc1784e35045d>

³⁴ <https://www.wort.lu/fr/luxembourg/le-csv-perd-sa-majorite-a-bissen-5d8a480cda2cc1784e34c22c>

³⁵ <https://www.wort.lu/fr/luxembourg/david-viaggi-prend-la-tete-de-bissen-5d9efe74da2cc1784e34d52b>

³⁶ <https://www.wort.lu/fr/economie/faute-de-google-bissen-disposera-d-une-zone-d-activites-5e20829eda2cc1784e35425b>

RÉFORME

Le code de déontologie du gouvernement sera amélioré



Étienne Schneider avait averti, comme il se doit, le Premier ministre de ses intentions. (Photo: Matic Zorman/archives)

Un toilettage du code de déontologie du gouvernement sera effectué dans les mois à venir. Le comité d'éthique a récemment clairement confirmé que certains de ses articles étaient tout simplement inopérants.

Le code de déontologie du gouvernement subira une mise à jour sans doute au cours des prochaines semaines, mais plus vraisemblablement au cours des prochains mois. La crise sanitaire actuelle n'en fait plus une priorité de premier rang, même si sa révision est essentielle, a confirmé le ministère d'État à Paperjam.

Porté sur les fonts baptismaux en 2014³⁷, le code de déontologie fixe les règles à suivre par les membres du gouvernement, ainsi que leurs droits et devoirs dans le cadre de leur fonction. C'est lui qui prévoit les déclarations lors de la prise de fonction, règle les conflits d'intérêts potentiels des membres du gouvernement, édicte ce qu'il en est des cadeaux reçus, indique les dispositions par rapport aux activités extérieures en cours de mandat, ou encore lors de la sortie de mandat.

Toileté une première fois en 2018³⁸, il le sera donc à nouveau sous peu.

Le jeudi 7 mai, Paperjam révélait en effet que la société anonyme Beta Aquarii³⁹ avait pour seul et unique actionnaire l'ancien ministre et vice-Premier ministre Étienne Schneider (LSAP). Rien de répréhensible à ce niveau, le principal concerné ayant quitté ses fonctions ministérielles en février 2020 et ayant averti le Premier ministre Xavier Bettel (DP) de sa volonté de créer une SA et de rejoindre le conseil d'ArcelorMittal, dans des courriers datés des 5 mars et 8 avril.

³⁷ <https://paperjam.lu/article/news-deontologie-les-ministres-soumis-a-un-regime-strict>

³⁸ <https://paperjam.lu/article/news-toilettage-du-code-de-bonne-conduite-du-gouvernement>

³⁹ <https://paperjam.lu/article/etienne-schneider-a-cree-sa-so>

Un contrôle impossible

Xavier Bettel a à son tour saisi le comité d'éthique pour avis. Celui-ci ne critique pas les souhaits d'Étienne Schneider, mais relève surtout que l'article 11 du Code de déontologie est inopérant. Celui-ci prévoit que, « pendant les deux ans qui suivent la fin de leur mandat, il est interdit aux anciens membres du gouvernement d'utiliser ou de divulguer des informations non accessibles au public obtenues lors de leur fonction ou de donner à leurs clients, leur entreprise, leurs associés en affaires ou leur employeur des conseils fondés sur ces informations et d'en tirer ainsi un avantage ».

Une sage volonté, mais inapplicable, relève le comité : « D'une part, il faut se demander comment un ancien membre du gouvernement pourra, pendant une période de deux ans, distinguer les informations obtenues en sa qualité de ministre, qui ne sont pas accessibles au public, de celles obtenues dans la même fonction qui sont entre-temps devenues accessibles au public. D'autre part, le respect des obligations définies à l'article 11 s'avère incontrôlable, puisque les actes posés par l'intéressé dans le cadre de ses activités professionnelles dans le secteur privé ne sont, en règle générale, pas publics, et, partant, ne sont pas identifiables. Ainsi, ils ne se prêtent pas à une analyse ex post par rapport aux exigences de l'article précité. »

L'avis du Greco a été demandé

Il faudrait, idéalement, qu'un ancien ministre soit tout simplement empêché d'occuper une fonction privée trop proche de ses anciennes responsabilités publiques.

Ce sera peut-être une des voies choisies pour la réforme à venir. « Il y a une volonté de réformer », indique encore le ministère d'État. « Mais avis a été demandé voici quelques mois au Greco (ndlr: Groupe d'États contre la corruption, organe européen qui audite régulièrement les procédures des États) quant au Code de déontologie. Nous attendons son retour global, qui ne devrait tarder, afin de poursuivre les travaux. »

NATIONAL - LËTZEBUERGER MILITÄRSATELLIT

Fro no méiglechem Favoritismus beim Projet "LUXEOSys"?

De Projet «LUXEOSys» suergt weider fir Rumeuren: de Militärsatellit, dee Lëtzebuerg keeft, a gutt duebel sou deier gëtt, wéi initial virgesinn.

Dat war an de leschte Woche jo bekannt ginn, nodeems de François Bausch, d'Deputéiert vun der Budgetkontroll-Kommissioun doriwwer informéiert hat. Gestëmmt gouf de Projet an der leschter Chamberssëtzung am Juli 2018, virun de Walen also.

De Verdeedegungsminister François Bausch war d'lescht Woch scho mat Beroder vu Price Waterhouse Coopers an d'Budget-Kontrollkommissioun vun der Chamber komm.

Déi solle fir de Ministère eng sougenannten "Assistance à la maîtrise d'ouvrage" maachen, also e Konzept, mat de Besoinen dran, firwat de Satellit herno ka genotzt ginn, vu wien, op wéi enger Zäitschinn, mat wéi enge Buedem-Stationen a sou weider.

PWC huet och schonn e Rapport gemaach, dee gréisser Froen opwerft. Och de Radio 100,7 huet dëse Rapport e Méindeg thematiséiert. Tëscht November 2019 a Februar 2020 huet PWC, op Demande vum aktuelle Verdeedegungsminister de Rapport gemaach, fir de Projet genoe z'analyséieren. Mam Fazit, dass hei Etappe vun enger normaler Prozedur iwwerspronge goufen.

Am Fokus steet déi italieenesch Firma OHB-I, fir déi e Lëtzebuurger Betrib als Fournisseur schafft, an déi zesumme favoriséiert gi wieren, huet op d'mannst de Sven Clement vun der Piratepartei de Verdacht. Hie sot eis am RTL-Interview, dass hien d'Gefill hätt, dass beim Opstelle vum Budget vun der Firma alles gemaach gi wier, fir ze gefalen, an de Budgetserwaardungen z'entspriechen. Dat, wat als Budget vun OHB-I proposéiert a schlussendlech och zeréckbehalen gouf, déi 170 Milliounen Euro, ginn eben de Loin net duer. Et wäert vill méi op dat Duebelt erauslafen.

Dem Verdeedegungsminister Bausch gëtt de Sven Clement keng Schold. Hie wier direkt an d'Chamber komm, fir de Problem z'erklären. Vill méi misst den Etienne Schneider nach emol gehéiert ginn, ënnert deem dat Ganzt ebe lancéiert gi war.

Dass déi initial 170 Milliounen Gesamtkäschten net realistesch waren, hätt ee scho virun der Ënnerschrëft mat OHB-I gewosst, déi eleng 168 Milliounen fir de Bau vum Satellit an de Buedemstationen a Rechnung gestallt huet. D'Fonctionnementskäschte géifen awer eben och massiv an d'Geld schloen, well dem Rapport vu PWC no "héichqualifizéiert Personal gebraucht géif ginn". Ufanks war geduecht ginn, dass d'Armée de System kéint bedreiwen, wat awer unrealistescht wier. 5 Milliounen d'Joer Personalkäschte missten hei agerechent ginn. Derbäi kéim de Loyer vu Leitunge mat der Belsch, well d'Antennen do wäerten opgeriicht ginn. Den Härebierg, wéi dat u sech ufanks geduecht gi war, kéim fir esou eng Anlag net a Fro.

Et goufen dann och zwou weider Demandë bei der Ausschreiwung, déi op Grond vum vill méi héije Chiffer awer verworf goufen. Et wier, mam Wësse vun haut, awer gutt méiglech, dass déi zwou Offere méi bëlleg waren, wéi dat, wat haut zu Buch wäert schloen: ronn 350 Milliounen Euro.

Enn dës Mounts ass d'Budgetkontroll-Kommissioun eng weider Kéier beieneen, da kann ee gespaant sinn, wéi dat finanziellt Konzept dann ausgesäit, wat PWC also den Ament ausschafft, an och, wat mat den initialen 170 Milliounen Euro ewell schonns gemaach gouf.

Fir de Sven Clement stellt sech dann och d'Fro no der Rationalitéit vun dësem Projet, déi och d'Presidentin vun der Budgetkontroll-Kommissioun Diane Aehm am RTL-Interview scho gestallt huet. Wäit iwwer 300 Milliounen Euro a Krisenzäite fir e Satellitte-Projet schéngt fir vill Leit nämlech net immens opportoun.

Links

- [RTL-Artikel: https://www.rtl.lu/radio/invite-vun-der-redaktioun/a/1519754.html](https://www.rtl.lu/radio/invite-vun-der-redaktioun/a/1519754.html)
- [RTL-Artikel: Lëtzebuurger Militär-Satellit: Nach ëmmer stinn eng Hellewull Froen am Raum](#)
- [RTL-Artikel: Satellit vill méi deier wéi geplangt: "Et ass onglécklech gelaf an och ze séier gaangen"](#)
- [Projet "LUXEOSys" / Rep. Joël Dettaille](#)

déi Lénk bataille contre deux contrats militaires

Le parti de gauche a un satellite et un avion ravitailleur dans le collimateur. Estimant que les sommes dépensées par le pays pour ces équipements seraient bien plus utiles dans la période actuelle dans le soutien à l'économie et aux ménages du pays.

« Des programmes militaires inutiles ! » N'allez pas chercher du côté de déi Lénk un soutien à la politique d'investissement militaire du Luxembourg, le parti s'y oppose. Depuis des années, c'est même un combat que mène le parti qui compte deux représentants à la Chambre. Et le groupe des députés Marc Baum et David Wagner vient de remonter au feu après avoir appris que deux dépenses engagées réclamaient **près de 600 millions d'euros de plus qu'initialement annoncé**.

D'un côté, il est question de l'acquisition d'un A330 MRTT⁴⁰. L'Airbus, spécialisé dans le ravitaillement en vol, a vu sa facture grimper en flèche. Le projet initial datant de 2016 évoquait un montant de 172 millions à régler, sur trente ans, à l'OTAN. La quote-part luxembourgeoise demandée par le ministre de la Sécurité intérieure pour ce « Multi-Role Tanker Transport » part en vrille, et François Bausch réclame désormais une avance de 426,4 millions supplémentaires.

« Le montant arrêté pour cet avion voilà quatre ans va donc plus que tripler ! », s'indigne-t-on dans les camps de déi Lénk. En rappelant au passage que le parti avait été, à l'époque, le seul à s'opposer à cet investissement à caractère offensif.

En commission de la Défense où le projet de loi 7513 a été évoqué le 14 mai, il a notamment été précisé qu'il s'agissait là d'une collaboration entre Pays-Bas, Grand-Duché, Allemagne, Norvège, Belgique et République tchèque. « Chaque pays dispose d'un temps de vol pour mener des opérations selon sa contribution financière. Actuellement, le Luxembourg dispose de 200 heures par an, a souligné le ministre Bausch. Avec l'augmentation prévue, le Luxembourg disposerait de 1.200 heures ».

D'un autre côté, il est question d'un satellite militaire. L'été dernier, quand le gouvernement soulignait l'opportunité d'investir dans pareil équipement, il s'agissait d'y consacrer une enveloppe de 170 millions d'euros. Dernièrement, devant la commission, il a été présenté aux députés une note estimée à... 350 millions d'euros⁴¹. « Là encore, une mésestimation spectaculaire ! », ironisent les opposants au projet NAOS, *National Advanced Optical System*.

Cette fois, le dépassement fait l'objet d'une certaine pression du gouvernement. En clair, si le nouveau budget n'est pas adopté, un vaste projet d'observation de la Terre⁴² (baptisé LUXEOSys, pour *Luxembourg Earth Observation System*) devrait être abandonné, engendrant une perte considérable sans aucun résultat. A prendre ou à laisser donc.

Allié inattendu

Dans sa lutte, déi Lénk vient de se trouver un allié inattendu. En la personne du Conseil d'État qui vient d'émettre un avis sur le dossier A330 MRTT assez percutant. Les "Sages" s'étonnent du flou entourant le dossier, et donc l'explosion de la dépense. Et de tirer cette conclusion : « Le projet de loi modificative ne fournit que des indications assez vagues sur les raisons et la ventilation d'une telle augmentation. Si la fiche financière énonce que les dépenses sont chiffrées en détail, force est de constater que cette dernière se contente de subdiviser les dépenses totales en deux enveloppes aux contours vaguement définis ».

Outre le retrait du projet d'achat pour l'Airbus et ses doutes sur l'opportunité du satellite, déi Lénk adresse une salve de recommandations au gouvernement, estimant qu'en cette période de crise « cet argent pourrait être utilisé autrement que pour des programmes militaires qui bénéficient surtout à l'industrie de l'armement ». Pour avoir une idée, l'équivalent des 600 millions d'euros de surcoût peut s'apparenter à la somme payée par l'État, ces dernières semaines, comme avance aux entreprises pour financer le chômage partiel à 267.000 salariés.

⁴⁰ <https://www.wort.lu/fr/luxembourg/la-flotte-luxembourgeoise-prend-peu-a-peu-son-envol-Se18590ada2cc1784e353ba8>

⁴¹

<https://chd.lu/wps/portal/public/Accueil/Actualite/ALaUne/?current=true&urile=wcm%3Apath%3Aactualite.public.chd.lu/ST-www.chd.lu/sa-actualites/5152c5a3-dc37-4b73-8362-12e485bdf1e6>

⁴² <https://www.wort.lu/fr/economie/la-facture-du-nouveau-satellite-militaire-s-alourdit-Se84a294da2cc1784e35a804>

Etienne Schneider vise un poste chez Sistema

L'ancien ministre luxembourgeois de l'Economie Etienne Schneider est en lice pour un siège au conseil d'administration de Sistema, une société holding détenue par l'oligarque russe Vladimir Yevtushenkov.

(pj avec Heledd PRITCHARD) - Décidément, Sistema semble apprécier les personnalités luxembourgeoises. Déjà l'ancien ministre de l'Economie, Jeannot Krecké (LSAP) figure comme membre du conseil d'administration de cette société depuis huit ans. Et maintenant, voilà que le nom d'Etienne Schneider (LSAP) circule sur un poste similaire, relèvent nos confrères de *LuxTimes*⁴³.

Celui qui a quitté ses fonctions au sein du gouvernement le 4 février dernier fait ainsi partie de la liste des 12 candidats communiquée par l'entreprise pour siéger au conseil d'administration de Sistema PJSFC, active dans les secteurs des télécommunications, de la haute technologie, de la banque, du commerce de détail et des soins de santé. L'intéressé ne dément pas et a même confirmé cette possibilité au journal d'*Lëtzebuurger Land*.

L'actionnaire majoritaire et président de ladite société n'est autre que l'oligarque russe Vladimir Petrovich Yevtushenkov⁴⁴. Un milliardaire qui a été libéré d'une assignation à résidence en 2014 suite à une enquête sur l'achat par Sistema de l'une des plus grandes compagnies pétrolières russes, Bashneft, qui avait été privatisée. La East-West United Bank, basée au Luxembourg, fait partie de Sistema.

Selon les informations officielles, le Luxembourgeois agirait en tant qu'administrateur indépendant. Les actionnaires auront à se prononcer sur son nom lors de l'assemblée générale annuelle le 27 juin. Les revenus de Sistema en 2019 ont atteint 8,28 milliards d'euros et son actif total s'élevait à 16 milliards d'euros à la fin de l'année.

La piste ArcelorMittal

Au début de l'année, des rumeurs ont circulé sur le fait qu'Etienne Schneider pourrait siéger d'ici au conseil d'administration de l'entreprise sidérurgique ArcelorMittal. CA dont Jeannot Krecké reste l'administrateur, soit dit en passant. Il a également été question que l'ancien ministre (à qui ont succédé Paulette Lenert et Franz Fayot⁴⁵) occupe un poste de haut niveau au sein de l'Agence spatiale européenne (ESA), organisme qui gère le programme spatial européen.

Pendant son mandat au gouvernement, Etienne Schneider avait justement été le fer de lance des programmes spatiaux du pays, en lançant le **projet LUXEOSys** de satellite militaire qui s'est récemment avéré deux fois plus coûteux que le budget initial.

Schneider et l'éthique

Dernière, le comité d'éthique luxembourgeois a adressé un avertissement à l'ancien politicien socialiste, Etienne Schneider. Lui rappelant officiellement qu'il ne pouvait pas utiliser des informations confidentielles obtenues lors de son temps au gouvernement pour ses activités commerciales à venir. Un message formel car difficile à contrôler dans la réalité.

Il n'empêche qu'une révision du code d'éthique pour les ex-politiciens est en cours. Le comité a proposé que chaque membre du gouvernement qui quitte son poste se voit interdire toute activité industrielle privée dans son domaine de compétence pendant au moins deux ans après sa démission.

⁴³ <https://luxtimes.lu/world/40733-schneider-lined-up-for-seat-on-russian-oligarch-company>

⁴⁴ <https://www.richestussian.com/profiles/vladimir-yevtushenkov/>

⁴⁵ <https://www.wort.lu/fr/luxembourg/la-succession-d-etienne-schneider-officialisee-5e16c5b6da2cc1784e353a34>

Sam Tanson garde temporairement le silence

Alors que Joanne Goebbels a renoncé officiellement à prendre la tête de la BnL, la ministre de la Culture juge mardi « inapproprié » de publier des documents rédigés par les candidats au poste lors des tests. Elle devrait s'expliquer davantage lors d'une conférence de presse prévue mercredi.

Au lendemain du désistement surprise de Joanne Goebbels⁴⁶ comme directrice de la Bibliothèque nationale (BnL), Sam Tanson (Déi Gréng) ne souhaite pas s'étendre sur les péripéties liées à la succession de Monique Kieffer. Dans deux réponses parlementaires publiées mardi, la ministre de la Culture fait état de son intention de ne pas publier les « papiers de réflexion » réalisés par les candidats au poste de directeur. Une décision motivée par Sam Tanson par l'aspect « inapproprié » d'une publication au grand public, ces derniers ayant été élaborés « en vue de l'évaluation confidentielle des candidatures ».

Après avoir détaillé en long et en large la procédure de recrutement⁴⁷, la ministre de la Culture précise que ces documents « ne constituent qu'un élément du dossier de candidature », ajoutant que « leur lecture, seule et hors contexte, ne saurait permettre d'effectuer une appréciation complète des capacités des candidats par rapport au profil recherché ».

Le gouvernement avait officialisé le 24 avril la nomination⁴⁸ de Joanne Goebbels comme remplaçante de Monique Kieffer, admise à la retraite. Un choix alors « logique et objectif »⁴⁹, selon Sam Tanson, mais qui a d'emblée cristallisé les critiques les plus vives. L'Association des bibliothécaires, archivistes et documentalistes du Luxembourg a d'abord soulevé le fait que la directrice adjointe de l'Athénée de Luxembourg ne possède pas de diplôme en bibliothéconomie. Ensuite, c'est le candidat finaliste évincé, Thierry Hirsch, qui a déposé un recours en justice⁵⁰, arguant du fait que « l'État n'a pas respecté ses procédures ».

En filigrane derrière ces attaques plane l'ombre du profil de Joanne Goebbels, qui avait reçu le soutien officiel⁵¹ de la ministre de la Culture. Membre du LSAP, elle est vice-présidente des socialistes de la capitale. Elle est aussi la fille de Robert Goebbels, ancien ministre et eurodéputé. Lundi, elle a donc décidé de se retirer pour permettre à la BnL de bénéficier « de sérénité et de calme ».

Désigné lundi⁵² par le gouvernement, Claude D. Conter entrera en fonction le 3 juillet prochain. Dès ce mercredi, la ministre de la Culture devrait se montrer plus prolixe sur cet imbroglio et cette volte-face à l'occasion d'une conférence de presse prévue à 11 heures.

⁴⁶ <https://www.wort.lu/fr/culture/joanne-goebbels-renonce-a-prendre-la-tete-de-la-bnl-5ecbf31dda2cc1784e35e795>

⁴⁷ <https://www.wort.lu/fr/luxembourg/un-choix-logique-et-objectif-5eb3dec7da2cc1784e35d3a2>

⁴⁸ <https://www.wort.lu/fr/luxembourg/joanne-goebbels-incarnera-le-nouveau-visage-de-la-bnl-5ea307f5da2cc1784e35e577>

⁴⁹ <https://www.wort.lu/fr/luxembourg/un-choix-logique-et-objectif-5eb3dec7da2cc1784e35d3a2>

⁵⁰ <https://www.wort.lu/fr/luxembourg/a-peine-nommee-joanne-goebbels-dans-la-tourmente-5eaa8b48da2cc1784e35cc14>

⁵¹ <https://www.wort.lu/fr/luxembourg/un-choix-logique-et-objectif-5eb3dec7da2cc1784e35d3a2>

⁵² <https://www.wort.lu/fr/culture/joanne-goebbels-renonce-a-prendre-la-tete-de-la-bnl-5ecbf31dda2cc1784e35e795>

Etienne Schneider devra rendre des comptes à la Chambre

L'ancien ministre de la Défense a-t-il volontairement caché des informations concernant le coût réel du futur satellite Luxeosys? A l'heure où la facture de l'engin vient de doubler, plusieurs députés réclament l'ouverture d'une commission d'enquête.

170 millions d'euros au départ, 350 millions aujourd'hui. C'est peu dire que la facture du satellite Luxeosys a décollé⁵³ plus que de raison. Et la présidente de la commission du suivi de l'exécution budgétaire, Diane Adehm (CSV) en est désormais persuadée : « Celui qui a lancé le projet savait que jamais il ne pourrait se contenter de l'enveloppe demandée ». C'était en 2018, et l'homme en question n'était autre qu'Etienne Schneider (LSAP), alors aux commandes du ministère de la Défense.

Lundi, celui qui lui a succédé au poste, François Bausch (Déi Gréng) est venu à nouveau s'expliquer sur cette surprenante trajectoire financière⁵⁴. Comme il l'avait fait le 11 mai dernier, et en avançant toujours que lui **n'a découvert ce dossier qu'au moment de son arrivée à la tête du ministère** en décembre 2018. Un argument qui peine à convaincre cependant car, comme le rappelle l'opposante Diane Adehm, « Bausch était tout de même membre du gouvernement avant cette date. Donc il a bien dû entendre parler de ce satellite et du montant qu'il devait coûter réellement... Sinon, cela signifie qu'entre membres du gouvernement et au sein de la coalition, il n'y a **pas de transparence** », souligne malicieusement la députée.

Aujourd'hui, la commission **demande à Etienne Schneider de venir s'expliquer** sur ce dépassement. Celui qui a quitté ses fonctions ministérielles en février dernier, le fera-t-il ? Rien ne l'y oblige. Celui dont le nom bruisse du côté d'ArcelorMittal ou de Sistema⁵⁵ n'est plus fonctionnaire, ni politicien. A ce titre, il **ne peut faire l'objet d'une convocation**, au contraire de deux fonctionnaires encore en poste et ayant travaillé à la conception du dossier Luxeosys, appareil destiné à l'observation terrestre.

Un caillou dans la chaussure

Pour le parti d'opposition CSV, l'aubaine est trop belle. Et Diane Adehm attaque déjà : « Nous allons demander la **mise sur pied d'une commission d'enquête parlementaire**. Celle-ci aura alors les pouvoirs d'un juge d'instruction et nous pourrions faire la clarté sur cette affaire ». Une commission qui s'avère une arme à double tranchant politique. En effet, si la majorité (Déi Gréng, DP, LSAP) la refuse, le pays aura l'impression que le gouvernement cherche à couvrir le socialiste Schneider. Si cette même majorité "gambia" l'accepte, elle jettera en pâture un de ses anciens partenaires socialistes.

Diane Adehm et son parti gardent bon espoir de faire la lumière sur ce qu'elle n'hésite plus à qualifier de « scandale sur l'usage des fonds publics (...) Les Verts n'ont pas d'intérêt à couvrir Etienne Schneider en cas de problème. Il vaut mieux que lui paye la note, plutôt que François Bausch à leurs yeux ». Interrogé sur *radio 100.7*, l'actuel ministre Vert de la Défense n'a d'ailleurs pas hésité à suggérer l'organisation de cette commission d'enquête. Aïe, le gouvernement a bien désormais un caillou dans la chaussure. Il est gros comme un satellite et pèse 350 millions d'euros, ça peut le faire sérieusement boiter.

⁵³ <https://www.wort.lu/fr/economie/la-facture-du-nouveau-satellite-militaire-s-alourdit-5e84a294da2cc1784e35a804>

⁵⁴

[https://chd.lu/wps/PA_RoleDesAffaires/FTSByteServingServletImpl?path=58ADFCE69B44D89EDE82E7D514474A4AAD93D7CBAB32C45D99F74935B1FA0BA1F34C11BCBFEA6B7836318119C2E9E263\\$AE9FE4D70CE0EE86D53E616676529049](https://chd.lu/wps/PA_RoleDesAffaires/FTSByteServingServletImpl?path=58ADFCE69B44D89EDE82E7D514474A4AAD93D7CBAB32C45D99F74935B1FA0BA1F34C11BCBFEA6B7836318119C2E9E263$AE9FE4D70CE0EE86D53E616676529049)

⁵⁵ <https://www.wort.lu/fr/economie/etienne-schneider-vise-un-poste-chez-sistema-5ec39f38da2cc1784e35e152>

Une constellation de doutes

Etienne Schneider **savait-il ou ne savait-il** pas le coût réel de la construction et du lancement du satellite Luxeosys? Ce n'est là qu'une des interrogations auxquelles la présidente de la commission de suivi de l'exécution budgétaire souhaite avoir réponse. Car Diane Adehm et d'autres députés ont aussi des doutes sur le rôle d'une société italienne, OHB-I, dans ce dossier. « Celle-ci aurait été retenue pour mettre au point le projet sans réel appel d'offres. En tout cas nous ne retrouvons pas de traces de soumission du marché », indique l'élue CSV.

De même, les explications de l'actuel ministre de la Défense sur **le rôle de PWC et du cabinet d'avocats NautaDutilh** n'ont pas convaincu certains parlementaires. Pourquoi et comment François Bausch a-t-il fait appel au cabinet d'audit et aux spécialistes du droit depuis début 2020 ? Il semble que PriceWaterhousecooper et les avocats doivent étudier le montage financier du projet satellitaire et tenter de trouver des clients susceptibles d'être intéressés par les images captées depuis l'espace.

Enfin, **le Luxembourg a-t-il vraiment intérêt à se lancer dans cette opération** Luxeosys ? Payer 350 millions d'euros, en cette période d'incertitude budgétaire⁵⁶, est un investissement conséquent et les retombées scientifiques, militaires ou commerciales ne semblent pas si majeures pour le pays. « Par contre, on sait que si nous annulons le lancement, le Grand-Duché devra payer une pénalité de 10 millions d'euros car la place du satellite est déjà prévue pour son lancement », indique Diane Adehm.

⁵⁶ <https://www.wort.lu/fr/economie/les-finances-publiques-autres-victimes-du-virus-5ecbb050da2cc1784e35e73f>

SOUPÇONS DE PRISE ILLÉGALE D'INTÉRÊTS

La police grand-ducale perquisitionnée



Une information judiciaire a été ouverte à l'encontre du directeur de la Région Nord de la police grand-ducale. (Photo: Christophe Olinger/Archives Maison Moderne)

L'Inspection générale de la police soupçonne le directeur de la Région Nord de la police de prise illégale d'intérêt et de fraude informatique.

La justice a indiqué, mardi, que des enquêteurs de la police des polices avaient procédé à des perquisitions le jour même « auprès des services dépendants de la Direction générale de la police ainsi qu'à la Direction de la Région Nord de la police ».

Des perquisitions menées « dans le cadre d'une information judiciaire ouverte entre autres des chefs de prise illégale d'intérêt et de fraude informatique dirigée par le juge d'instruction de Diekirch » à l'encontre du directeur de la Région Nord de la police.

L'évasion fiscale, point faible du Luxembourg

La Commission européenne a rappelé au Grand-Duché son obligation de sévir contre les stratégies agressives visant à contourner l'impôt dans le cadre de son examen annuel de coordination des politiques européennes.

(Jmh avec Julie Edde) - En matière d'évasion fiscale, la Commission muscle son discours face aux États membres jugés pas assez proactifs. Dont le Luxembourg. Dans son examen annuel de coordination des politiques européennes, publié le 20 mai dernier, l'exécutif européen appelle le gouvernement à « intensifier ses actions pour s'attaquer aux caractéristiques du système fiscal qui facilitent la planification fiscale agressive ».

Autrement dit, de mettre en œuvre plus rapidement les règles internationales destinées à empêcher la mise en place de stratégies fiscales agressives d'entreprises destinées à bénéficier d'un taux d'imposition plus faible, voire une exonération d'impôt, par rapport à des entités implantées à l'étranger. Autre recommandation venue de Bruxelles, l'application de mesures destinées à lutter efficacement contre le blanchiment de capitaux dans le secteur des services administratifs dans le secteur des fonds.

Ce n'est pas la première fois que la Commission critique ouvertement le Luxembourg pour son régime fiscal ou sa politique de lutte contre le blanchiment d'argent, mais ces remarques s'intègrent dans une accélération souhaitée⁵⁷ au niveau international. « Au cours des cinq dernières années, le Luxembourg s'est pleinement engagé dans la lutte mondiale contre la fraude et l'évasion fiscales, et a participé activement aux efforts de l'UE pour plus de transparence fiscale », assure un porte-parole du ministère des Finances, contacté par nos confrères de *LuxTimes*⁵⁸.

Pour mémoire, en mars dernier, le gouvernement a déposé un projet de loi visant à limiter les avantages fiscaux portant notamment sur la redevance à destination des pays figurant sur la liste noire des paradis fiscaux⁵⁹ de l'UE. A noter enfin que les recommandations émises par la Commission se basent sur les recommandations publiées en février⁶⁰ dernier dans les conclusions sur l'état général de tous les États membres. Un rapport qui doit désormais être adopté par le Conseil européen, instance composée de tous les chefs d'État et de gouvernement des 27.

⁵⁷ <https://www.wort.lu/fr/economie/la-tolerance-pour-l-evasion-fiscale-c-est-fini-5ebecb71da2cc1784e35dd49>

⁵⁸ <https://luxtimes.lu/luxembourg/40791-brussels-tells-luxembourg-to-tackle-tax-avoidance>

⁵⁹ https://ec.europa.eu/taxation_customs/tax-common-eu-list_fr#heading_3

⁶⁰ <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:52020SC0515&from=EN>

PROTECTION DES DONNÉES

Fichier police : le projet de loi attendu pour fin juillet



Le ministre de la Sécurité intérieure, François Bausch, estime qu'il faut trouver «un équilibre entre un encadrement légal plus strict» du fichier de la police et «l'efficacité du travail policier». (Photo: SIP/Emmanuel Claude)

Les orientations de la future loi encadrant le fichier de la police ont été présentées jeudi devant les députés. L'objectif est d'avoir un projet de loi finalisé pour la fin du mois de juillet.

« Un équilibre entre un encadrement légal plus strict », répondant aux principes de la protection des données, et « l'efficacité du travail policier », c'est le souhait du ministre de la Sécurité intérieure, François Bausch (Déi Gréng), à propos du projet de loi sur le fichier de la police, qui devrait être finalisé pour la fin du mois de juillet.

Accompagnés d'experts juridiques, François Bausch et la ministre de la Justice, Sam Tanson (Déi Gréng), présentaient jeudi devant les députés, sur base d'un document d'une dizaine de pages, les orientations de la future loi.

Encadrer les points critiques

Celle-ci devra encadrer les points critiques que sont la gestion des accès aux différents fichiers, les délais de conservation, la protection des mineurs et la précision de la finalité des données.

Deux grandes options sont proposées en ce qui concerne la durée de conservation et d'archivage : la première envisage un texte de loi « sans archivage », qui prévoit uniquement une durée de conservation précise des données. La seconde, « avec archivage », propose que le dépassement des délais de conservation ne donne pas lieu à une suppression immédiate, mais à un archivage, sachant que l'archivage n'est ici pas à comprendre comme une base de données à part, mais comme une conservation plus longue des données sur le même support, avec des droits d'accès beaucoup plus limités.

Certains députés de l'opposition se sont d'ores et déjà déclarés plus favorables à la piste prévoyant une suppression après la période de conservation de base. Cependant, même dans l'option sans archivage, certains délais de conservation, bien qu'ils soient clairement définis, dépassent les délais de prescription,

par exemple pour les avertissements taxés. Inacceptable pour des membres de l'opposition, qui parlent d'« atteinte aux droits de l'Homme ».

Un autre point abordé est que rien ne serait prévu pour assurer l'information des personnes dont des données sont stockées.

Les sanctions en discussion

Les sanctions ont aussi fait l'objet d'une discussion. Elles s'appliqueraient pour un membre de la police qui ferait une mauvaise utilisation intentionnelle de données. Mais, selon l'expert juridique du gouvernement, ce point serait déjà réglé dans le Code pénal. Comme la future loi prévoit des règles d'accès aux données plus détaillées, il y aura plus de cas de figure dans lesquels des sanctions seront susceptibles de s'appliquer. Ainsi, un simple rappel dans la nouvelle loi serait approprié. Ce qui serait insuffisant pour certains membres de l'opposition, qui préféreraient des sanctions pénales (et non administratives) bien définies directement dans le nouveau texte.

Un texte plus exhaustif sera envoyé aux députés dans les prochains jours pour servir de base de travail. Ceux-ci auront jusqu'au 20 juin pour se familiariser avec les concepts proposés et donner un avis qui sera ensuite étudié par l'équipe gouvernementale et rediscuté en commission fin juin avant d'élaborer le texte final.